

# Présentation des épreuves de sélection

## Préparation au 55<sup>ème</sup> concours d'entrée à l'en3s

---

### I. L'ÉPREUVE ÉCRITE

Cette épreuve écrite sera rédigée au SFR avant l'entretien individuel.

#### **DOCUMENT**

Avant chaque entretien individuel, le SFR fait tirer au sort une question au candidat.

#### **DURÉE**

Le candidat prépare et rédige sa réponse en 15 minutes maximum.

Lors de son entretien individuel, le candidat se présente et remet son écrit aux membres du jury.

#### **OBJECTIFS**

Le jury apprécie selon une grille de notation jointe au dossier d'admission :

- la compréhension et l'analyse du sujet ;
- la construction (maîtrise de la langue) ;
- les capacités rédactionnelles ;
- l'argumentation (développement des idées) ;
- le degré de précision (référence à des éléments concrets).

### II. L'ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC LE JURY

Il s'agit d'un entretien individuel avec un jury composé :

- d'un agent de direction de l'Institution ;
- d'un membre de l'Igas ou de la Cour des comptes.

#### **DOCUMENTS**

Le point de départ de l'entretien individuel est le dossier de candidature comportant :

- la fiche d'inscription complétée par le candidat ;
- le curriculum vitae ;
- la lettre manuscrite précisant les motivations à suivre la préparation ;
- le dossier de motivation dûment rempli (partie 1 et 2).

#### **DURÉE**

La durée de l'épreuve par candidat est d'environ 45 minutes.

Présentation du candidat : 10 minutes puis conversation avec les membres du jury.

#### **OBJECTIFS**

Le jury apprécie selon une grille de notation jointe au dossier d'admission :

- les connaissances en culture institutionnelle, en culture générale et actualités de la protection sociale ;
- la personnalité des candidats (notamment les capacités de réflexion, d'initiative, de réaction, de maîtrise de soi) ;
- la motivation ;
- la capacité à assumer les responsabilités de cadres dirigeants œuvrant au sein du service public de Sécurité sociale.

## III. PRESENTATION DU DOSSIER D'ADMISSION

## Dossier d'admission à la préparation

Candidature pour la promotion : **55ème promotion**

Date de l'entretien :

Nom et prénom du candidat :

Organisme employeur :

*Entretien individuel avec un jury composé  
d'un agent de direction de l'Institution et d'un membre de l'Igas ou de la Cour des comptes.*

Membres du jury :

Nom, prénom,	Organisme	Signature

*A l'examen des éléments fournis par le candidat (fiche d'inscription, dossier de motivation, lettre de motivation et CV) ainsi qu'à l'issue de l'entretien individuel, le jury mesure les capacités du candidat à suivre la formation.*

## Analyse des éléments constitutifs du dossier de candidature

Curriculum vitae  
Lettre de motivation  
Dossier de motivation partie fournie lors de l'inscription

### Dossier de motivation

Partie réalisée avant l'entretien - épreuve écrite

**GRILLE DE NOTATION**  
A COMPLETER PAR LE JURY

NOTATION DU CANDIDAT SUR 10 POINTS			
BARÈME	2 points	1 point	0 point
CRITERES			
• Compréhension et analyse du sujet			
• Construction maîtrise de la langue, orthographe, grammaire			
• Capacités rédactionnelles			
• Argumentation développement des idées			
• Degré de précision référence à des éléments concrets			
<b>Total sur 10</b>			

**Toute réponse hors sujet entraîne la note globale de 0.**

Commentaires :

## Capacités observées durant l'entretien

### GRILLE DE NOTATION ET AXES DE PROGRES A COMPLETER PAR LE JURY

NOTATION DU CANDIDAT SUR 30 POINTS						
CRITERES	BARÈME	(Excellent) 5 points	(Satisfaisant) 4 points	(Moyen) 3 points	(Insuffisant) 2 points	(Très insuffisant) 1 point
<b><u>Implication du candidat</u></b>						
Motivation, Dynamisme, Visibilité sur l'ensemble de la mission d'un ADD Capacité à appréhender les responsabilités de cadres dirigeants oeuvrant au sein du service public de Sécurité sociale						
<b><u>Connaissances du candidat</u></b>						
En culture générale Sur les fondamentaux liés à l'Institution : en culture institutionnelle, en actualités de la protection sociale Sur les fondamentaux de l'activité d'un ADD						
<b><u>Présentation du candidat et de son parcours professionnel</u></b>						
Cohérence et intérêt des informations présentées par le candidat sur son projet ou parcours professionnel Mise en évidence des projets ou réalisations probants - Apports						
<b><u>Prise en compte par le candidat de la dimension stratégique</u></b>						
Appropriation des enjeux stratégiques liés à la gestion du Service public de la protection sociale						
<b><u>Aptitudes intellectuelles du candidat</u></b>						
Compréhension intellectuelle Capacités d'analyse et de synthèse Structure de raisonnement Capacité de réponse, pertinence Argumentation						
<b><u>Aptitudes personnelles du candidat</u></b>						
Réactivité et argumentation Ecoute Aisance relationnelle, attitude Clarté de l'expression, concision Maîtrise de soi Capacité d'initiative, de prise de décision						
<b>Total sur 30</b>						

## **Evaluation globale** **(Dossier de candidature, épreuve écrite, entretien)**

Le jury apprécie :

- ↳ les connaissances en culture institutionnelle, en culture générale et actualités de la protection sociale ;
- ↳ la personnalité des candidats (notamment les capacités de réflexion, d'initiative, de réaction, de maîtrise de soi) ;
- ↳ la motivation ;
- ↳ la capacité à assumer les responsabilités de cadres dirigeants oeuvrant au sein du service public de Sécurité sociale.

Notation globale sur 40 :	
---------------------------	--

Les « ex æquo » seront départagés sur la base de la notation attribuée au critère « implication » et sur la base de l'appréciation du jury.

↳ Appréciation du jury (**à remplir obligatoirement**)

↳ Compétences à développer (si insuffisant)

*Ce document sera transmis à tous les candidats*